

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Représentations

Cédric Grünenwald se rendra le 31 mai à l'assemblée du syndicat de l'école secondaire du Bas-Vallon et le 14 juin à l'assemblée des délégués du syndicat d'épuration des eaux du Bas-Vallon. Eva Bühler participera quant à elle à l'assemblée du Service d'action sociale Courtelary le 25 mai et Fabrice Riat sera présent à l'assemblée de la Conférence régionale des transports le 24 mai, le 8 juin à l'assemblée du Parc régional Chasseral et le 26 mai à l'assemblée de La Goule. Nicolas Bürgi participera à l'assemblée générale de la Chambre d'économie publique le 31 mai à St-Imier.

Carnaval

Le Carnaval du Hockey-Club Cortébert a eu lieu le 29 avril dernier, faisant son retour au village après quelques années d'absence pendant lesquelles il s'était déroulé à Villeret. Une petite poignée de réclamations sont parvenues au Conseil municipal en ce qui concerne la question du bruit du cortège et les confettis. L'exécutif échangera à ce sujet avec les organisateurs pour trouver les solutions adéquates pour les prochaines éditions, tout en relevant que les confettis notamment font partie par essence d'un carnaval. Pour ce qui concerne la fête à la salle polyvalente, il a pu être constaté que tout s'est bien déroulé. De manière générale, les festivités ont été appréciées et tout particulièrement les enfants ont été très nombreux à participer au cortège de l'après-midi. Le Conseil municipal se réjouit que cette manifestation puisse animer le village, réunir les familles et la population et remercie toutes les personnes qui ont contribué à son succès.

Cinéma plein air

Le Centre d'Animation Jeunesse met sur pied une tournée de cinéma en plein air itinérant dans les communes du Vallon. Le 15 août a été retenu pour Cortébert. Les films de la série Harry Potter seront projetés. La population peut d'ores et déjà réserver la date, les détails de l'organisation seront communiqués ultérieurement.

Assemblée municipale 19 juin

Les ayants droit au vote sont invités à réserver le lundi 19 juin pour l'assemblée municipale. L'ordre du jour contiendra notamment la nomination d'un nouveau président des assemblées. La candidature de Rolf Bühler, qui a accepté de se mettre à disposition pour cette fonction, sera présentée. Le Conseil municipal remercie Rolf Bühler de sa disponibilité pour cette fonction. Pour la petite histoire, on relèvera qu'il n'existe pas de lien de parenté proche entre le candidat et les membres de l'exécutif Eva ou Manfred Bühler. Quand bien même un lien de parenté existerait, aucune règle d'incompatibilité ne s'appliquerait du fait de la séparation des pouvoirs législatif et exécutif. L'assemblée se prononcera par ailleurs sur les comptes 2022, qui présentent un déficit du compte général de 63 mille francs, mais un bénéfice du compte global (avec les comptes autofinancés) de 53 mille francs. Deux crédits seront également mis en discussion, l'un concernant la réfection de la rue Rière le Moulin et le second concernant la construction d'un bâtiment mixte pour le commerce local et la déchetterie. Finalement, une information sera donnée sur l'école à journée continue. Le Conseil municipal se réjouit d'échanger avec la population et de prendre des décisions importantes pour l'avenir du village.